

Mayenne-Orne-Sarthe

# Remplacement des jeunes agriculteurs

## Conditions générales

Cette aide, versée sous condition de ressources et sous forme d'un quota d'heures annuel, doit permettre aux familles de pouvoir être remplacées sur l'exploitation, **pour accompagner ou participer à toute activité avec un enfant** et pour tout motif autre que la maladie, l'accident ou la formation professionnelle.

## Bénéficiaires

- Jeunes agriculteurs de 18 à 40 ans, dans les 10 ans qui suivent l'installation,
- Avoir au moins un enfant de moins de 12 ans,
- Etre allocataire auprès de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe ou adhérent à titre principal si la famille ne perçoit pas de prestations familiales.

## Organisation du remplacement

### Modalité

- Le remplacement doit être effectif et se matérialiser par une intervention supplémentaire bien caractérisée sur l'exploitation, assurée :
  - par un service de remplacement départemental,
  - ou par l'embauche temporaire d'un salarié **si et seulement si indisponibilité du service départemental**, joindre obligatoirement à cette demande l'attestation de carence du service de remplacement pour chaque période.

### Durée

- Au maximum : **40 heures** par exploitant remplissant les conditions de nouvel installé (la période de référence correspond à celle de l'application du règlement soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

## Modalités de prise en charge

La demande doit être déposée pour chaque période de remplacement et **avant** la date effective du remplacement,

### Tarif de référence

- Intervention sur la base d'un prix plafond horaire identique à celui retenu en prestations légales paternité et adoption, avec une prise en charge différenciée en fonction des ressources de la famille.

Quotient familial	Prise en charge* (dans la limite du coût horaire plafond retenu)
Inférieur à 533 €	45 %
de 534 € à 686 €	40 %
de 687 € à 762 €	35 %
de 763 € à 914 €	30 %
À partir de 915 €	25 %

\* Les taux de prise en charge tiennent compte du fait que cette prestation est cumulable avec le crédit d'impôt.

Nom – Prénom du demandeur .....

Nom – Prénom du conjoint .....

Date de naissance : Monsieur                Mme             

Adresse .....

Matricule                Tél :             **Situation  
de famille** Célibataire  Marié(e)  Séparé(e)  Divorcé(e) Veuf(ve)  Vie maritale depuis le      Nombre d'enfants à charge :  **Objet du remplacement**

Il est rappelé que ce remplacement a pour objectif de permettre aux jeunes exploitants de pouvoir s'absenter de l'exploitation pour consacrer du temps à la famille, soit pour des vacances, soit pour participer à des événements familiaux. Dans tous les cas, la présence du ou des enfants est requise.

Merci de préciser le motif de votre remplacement :

 Vacances familiales (un ou plusieurs jours) : du                au            Nombre d'heures prévisibles :  du                au           Nombre d'heures prévisibles :  du                au           Nombre d'heures prévisibles :   Evènement familial (mariage, communion, baptême...)- Indiquer l'évènement : ..... du                au           Nombre d'heures prévisibles :  - Indiquer l'évènement : ..... du                au           Nombre d'heures prévisibles :  - Indiquer l'évènement : ..... du                au           Nombre d'heures prévisibles :  **Dépôt de la demande**La demande doit être déposée pour chaque période de remplacement et **avant** la date effective du remplacement.

Vous devez contacter dès que possible le service de remplacement pour l'organisation du remplacement.

**Modalités de paiement**

Au service de remplacement.

A ..... le .....

Signature du demandeur